



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,**

- Vu le code de l'Éducation et en particulier l'article L954-3 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration du 10/10/2016 relative à la procédure de recrutement des enseignants de type second degré
- Vu la délibération du conseil académique restreint du 14/03/2024 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants contractuels de type second degré et de création des commissions de recrutement ;

**ARRETE :**

**Article 1 :** Une commission de recrutement, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi d'enseignant contractuel de type second degré, en Anglais, de la composante IUT de Roanne est mise en place dans le cadre de la campagne contractuels 2024 :

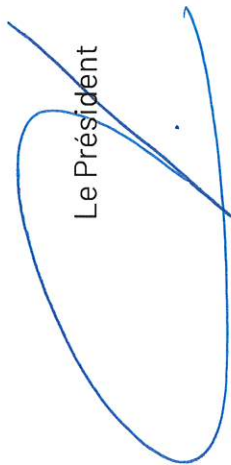
**Article 2 :** Sont nommés membres de la dite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	LEFEVRE	Evelyne	PRCE HC	IUT ROANNE - ANGLAIS 0422
Mme	FAGREGES	Muriel	PRCE HC	IUT ST ETIENNE - ANGLAIS 0422
Mme	LACHAUD	Ana	PLP HC	IUT ROANNE - ANGLAIS 0422

Mr	BIARD	Mathieu	Enseignant Contractuel CDI	IUT ROANNE - INFO 5500
Mr	ANDRE	Noël	PRAG HC	IUT ROANNE - MATHS 1300
Mr	ANDRE	Hugo	PR 2C	IUT ROANNE - CNU 61
Mr	NEJJAR	Nabih	MCF HC	IUT ROANNE - CNU 63
Mme	ZHANG	Tian	Enseignant Contractuel CDI	IUT ROANNE - INFO 5500

**Article 3:** Monsieur le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Etienne, le 22/03/2024

Le Président  
  
 Florent PIGEON

